DLP-4-10-88023 46

® MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE I.S.S.N. : 0758-2374

Avertissements agricoles



BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES DE
BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CÉDEX
ABONNEMENT ANNUEL : 150 F Régisseur Recettes D.R.A.F. CCP DIJON 3500 28 D
☎ 80.22.19.38 EDITION GRANDES CULTURES

Bulletin n° 23 - 28 Septembre 1988

COLZA : *Fiche ravageurs*
Toujours pas d'altises
Limaces à surveiller

CAMPAGNOL DES CHAMPS : *Intervenir rapidement*

C O L Z A

Les stades sont très variables suivant la date de semis et les pluies reçues : depuis 3-4 voire 5 feuilles pour les semis du mois d'août en secteurs ayant reçu des pluies suffisantes (Chatillonnais, Tonnerrois, Auxerrois...) jusqu'à une levée difficile et souvent échelonnée en sols à tendance argileuse ayant reçu peu de pluie.

GROSSES ALTISES

Les captures restent pratiquement nulles. Quelques morsures sont parfois notées.

Les parcelles n'ayant pas atteint le stade 2 feuilles vraies restent à surveiller. La présence de morsures affectant un pied sur 3 ou 4 peut justifier une protection.

Dans les autres parcelles, aucune intervention n'est à envisager dans l'immédiat.

CHARANCON DU BOURGEON TERMINAL

Surveillance à commencer en situations précoces.

Aucune capture n'a été observée à ce jour.

LIMACES

Maintenir la surveillance en situations encore peu avancées n'ayant pas atteint 2 à 3 feuilles.

Précautions d'emploi des granulés antilimaces

Compte tenu des risques que les granulés antilimaces peuvent présenter pour le gibier ou les animaux domestiques, il convient d'observer un certain nombre de précautions :

- entreposage permettant d'éviter la consommation accidentelle,
- choix de spécialités contenant un répulsif pour chien et chat (pour les spécialités à base de métaldéhyde),
- répartition régulière des granulés, en proscrivant toute disposition en lignes ou en tas,
- respect de la dose hectare conseillée,
- traitements non justifiés à éviter

FICHE RAVAGEURS : la fiche ci-jointe est à conserver. Il y sera fait référence durant toute la campagne.

P.186

Imprimerie de la Station BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ Directeur Gérant : J. SONDEY N° du certificat d'inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : 1700 AD

CAMPAGNOLS DES CHAMPS

Les populations sont actuellement importantes en prairies et dans les zones non cultivées (talus, bords de fossés, de chemins, haies, chaumes...).

Les pullulations provoquent des dégâts conséquents sur les productions fourragères et il est à craindre que les jeunes semis d'automne subissent à leur tour des attaques. La présence de campagnols est d'ailleurs déjà observée dans des parcelles de colza.

Il importe donc d'intervenir rapidement en traitant les prairies et les bordures où sont refugiés les animaux et en surveillant les semis afin de les protéger dès l'apparition des premiers dégâts (se reporter au bulletin n° 20 du 2 Septembre 1988).

Dans les secteurs les plus colonisés, la lutte ne sera vraiment efficace que si elle repose sur une action collective.

*

* *

DESHERBAGE COLZA (rectificatif)

Les indications apportées dans le bulletin du 15 septembre concernant carbétamide et propyzamide + diuron sont à lire comme suit :

HERBICIDES UTILISABLES EN POST-LEVEE

Matière active	Spécialité commerciale	Dose/ha	OBSERVATIONS
propyzamide	KERB Flo	1,8 l 2,5 l 3,8 l	A partir du stade 2 feuilles vraies du colza (B2) jusqu'à la reprise de végétation. . Application sur sol gelé . Bonne action sur graminées Insuffisance sur dicotylédones contre Avoine à chapelet contre Chiendent rampant, Houlque molle, Agrotis.
propyzamide + diuron	KERB-ultra	1,2 kg	A partir du stade 4 feuilles vraies bien développées 6ème feuille naissante des colzas sains bien implantés. De préférence avant l'hiver. . Bonne action sur graminées. . Action limitante sur Sanves, Ravenelles. . A utiliser par temps humide, couvert et frais. . Ne pas mélanger avec un antigraminée à action foliaire. (pas de mélange KERB-ultra CLERDONE).

RAVAGEURS DU COLZA

Cherchez-les au bon moment...

A Levée — B_2 2 feuilles vraies — B_3 3 feuilles vraies — C_1 Reprise de végétation — D_1 Bouton accolé — T20 Tige à 20 cm — E Bouton écarté — F_1 1re fleur ouverte — G_4 Siliques bosselées

- Limaces
- Larves de mouche du chou
- Altises adultes
- Larves d'altise
- Charançons du bourgeon terminal
- Pucerons cendrés du chou
- Gros charançons de la tige
- Méligèthes
- Pucerons cendrés du chou
- Charançons des siliques
- Larves de Cécidomyies des siliques*

Période d'intervention — Présence du ravageur, il est trop tard pour traiter

* La lutte contre le charançon des siliques permet de limiter leurs dégâts.

Dessins de A. GRAVAUD (Service de la Protection des Végétaux).

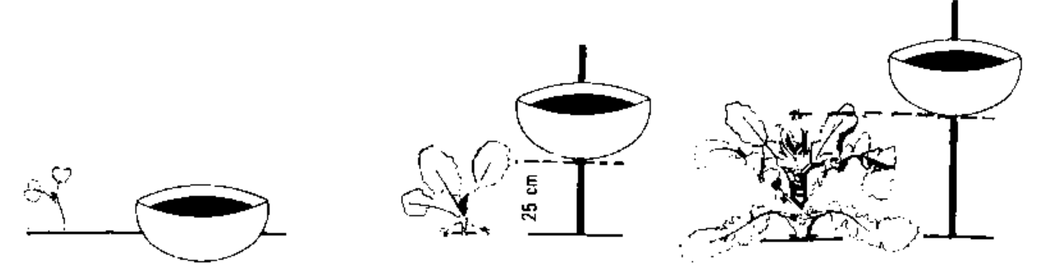
... avec la bonne méthode...

Le piégeage ou technique de la cuvette jaune

- **Mise en place des cuvettes :** dès le semis, ou au plus tard à la levée, dès les premiers réchauffements, les installer à 10 mètres de la bordure, du côté d'un ancien champ de colza; les remplir avec 1 litre d'eau et quelques gouttes de liquide vaisselle.

  Jusqu'au stade B2, la cuvette est enterrée, puis elle est placée à 25 cm de hauteur.

  Attention! Le fond de la cuvette doit suivre le niveau supérieur de la végétation.



- **Surveillance :** 2 fois par semaine et tous les jours après les premières captures.
- **Insectes capturés :** grosse altise, charançon du bourgeon terminal, gros charançon de la tige, méligèthes, charançon des siliques.

L'observation des plantes

- **Observez 50 plantes** au hasard sur l'ensemble de la parcelle.
- **Insectes :** grosse altise (larve et adulte), puceron cendré du chou, gros charançon de la tige, méligèthes, charançon des siliques.

... et comptez-les

Quand faut-il traiter ?

Ravageur	Observation des plantes	Piégeage "cuvette jaune"
Limace	dès les premiers dégâts, du semis au stade B2	
Grosse altise adulte	3 pieds/10 avec morsures nutritionnelles, jusqu'au stade B2	20 à 30 captures cumulées après le stade B2
Grosse altise larve	2 plantes/3 attaquées	
Puceron cendré	— automne 1 plante/5 colonisée — de C1 à 3-4 semaines avant la récolte : 2 colonies/m²	
Charançon du bourgeon terminal		notez les premières captures : intervenez 10 à 15 jours après si le colza est au stade B3
Gros charançon de la tige		après les premières captures, intervenez en tout début d'intensification du vol (stades C1 à T20)
Méligèthe	— stades boutons accolés à D1 : 1 insecte par inflorescence — stades boutons séparés à E : 2 ou 3 insectes	vous indique les premières arrivées vous pouvez alors aller observer
Charançon des siliques	à partir des stades G2 G3 : 1 charançon pour 2 pl.	

Les produits de traitement

- **Contre les limaces**
  - appâts empoisonnés sous forme granulée, épandre régulièrement le soir (25 granulés par m²)
  - matières actives : mercaptodiméthur (3 à 5 kg/ha selon les spécialités commerciales)
métaldéhyde (5 à 10 kg/ha selon les spécialités commerciales)
- **Contre les insectes**

Au semis		De la levée à la fin du repos hivernal		Produits utilisables (1)		A partir de la reprise de végétation			
Grosse altise	Charançon du bourgeon terminal	Grosse altise	Charançon du bourgeon terminal	Matières actives	Spécialités commerciales	Charançon de la tige	Méligèthe	Charançon des siliques	Puceron
9 kg				*Benfuracarbe*	Oncol 5 G				
9 kg	9 kg			*Carbofuran*	Nombreuses spécialités (2)				
12 kg	12 kg			*Furathiocarbe*	Deltanet				
10 kg				*Terbuphos*	Counter plus				
9 kg				*Thiofanox*	Dacamox 5 G - Dacamox 5 S				
18 kg				*Phorate + Terbuphos*	Dispell				
		0,15 l		*Alphaméthrine*	Fastac	0,15 l	0,2 l	0,2 l	
		0,07 l		*Biphenthrine*	Talstar	0,07 l	0,1 l	0,1 l	
				Bromophos	Nexion 25 - Sovinexion 25 Nexion 40 - Nexion EC 40		2 l 1,4 l	2 l	2 l
		0,3 l	0,3 l	*Cyfluthrine*	Baythroïd	0,3 l	0,2 l	0,2 l	
		0,25 l 25 g ma/ha		*Cyperméthrine*	Cymbush, Kafil super Nombreuses spécialités (2)	0,25 l	0,25 l 20 g ma/ha	0,25 l	
		0,2 l		*Deltaméthrine*	Décis CE - Décis RU Décis Flo	0,3 l 0,3 l	0,2 l 0,2 l	0,2 l	
				Dialiphos	Torak		1,25 l	1,25 l	
		250 g ma/ha		*Endosulfan*	Nombreuses spécialités (2)	400 g ma/ha	250 g ma/ha	600 g ma/ha	
		0,6 l		*Esfenvalérate*	Sumi alfa		0,5 l		
		0,5 l		*Fenvalérate*	Sumicidin 10		0,4	0,4 l	
		0,2 l		*Fluvalinate*	Mavrik		0,2 l		0,2 l
		0,15 l		*Lambda-Cyhalothrine*	Karate	0,15 l	0,1 l	0,1 l	
		200 g ma/ha		*Lindane* *Lindane huileux*	Nombreuses spécialités (2)	300 g ma/ha	200 g ma/ha		
		1,5 l ou 1,5 kg		*Malathion*	Nombreuses spécialités (2)		1,5 l ou 1,5 kg		
		1,25 kg		*Méthidathion*	Ultracide 20 bouillie Ultracide 20 liquide	1,5 kg 1,5 l	1,25 kg 1,25 l		
		200 g ma/ha		*Parathion Ethyl et Méthyl*	Nombreuses spécialités (2)	300 g ma/ha	200 g ma/ha		
		200 g ma/ha		*Parathion huileux*	Nombreuses spécialités (2)	300 g ma/ha	200 g ma/ha		
				Phosalone	Zolone Flo - Azofène Flo Nombreuses spécialités (2)		2 l 1000 g ma/ha	2,5 l 1200 g ma/ha	1,2 l
				Pyrimicarbe	Pirimor G - Aphox				0,5 kg
		0,75 l		*Endosulfan + Parathion Ethyl*	Drifène AP - Ekadrine PE	1,25 l	0,75 l		
				Endosulfan + Thiométon	Serk				1,5 l
		1 l 3 l		*Lindane + Parathion Ethyl*	Sopragam Typholine gamma 50	1,5 l 5 l	1 l 3 l		
		1,75 l		*Lindane + Parathion Méthyl*	Paralindex	2,5 l	1,75 l		
		0,75 l 0,75 l		*Phosalone + Parathion Méthyl*	Fortène Taxylone	1,5 l	0,75 l 0,75 l		

(1) Doses en l ou kg de produit commercial par ha.
(2) La dose de matière active par hectare mentionnée correspond à la dose de matière la plus fréquente. Avant toute utilisation, vérifier la dose de produit commercial autorisée sur l'étiquette.

Liste arrêtée au 1.9.88 S.P.V.